

LICENCE LETTRES, LANGUES, CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES

DEUXIEME ANNEE PARCOURS ALLEMAND

LIVRET DE L'ETUDIANT 2017/2018



Département d'études germanophones
34 Avenue Carnot
63037 Clermont-Ferrand Cedex1

Directrice du département
Responsable du parcours allemand
Mme Anne-Sophie GOMEZ
A-Sophie.GOMEZ@uca.fr

Responsable deuxième année
Licence LLCER parcours allemand
Mme Fanny PLATELLE
Fanny.PLATELLE@uca.fr

Secrétariat
M Henri GILBERT
Tel : 04.73.40.63.40
Henri.GILBERT@uca.fr

Sommaire

Avant-Propos	3
Pour accéder à nos formations	3
Besoin d'informations, problème d'orientation ?	3
Présentation de la licence LLCER Parcours allemand	3
Spécialisation progressive	3
Système Majeures/Mineures	3
Les mineures possibles dans la Licence LLCER parcours Allemand	4
Résumé du plan d'étude par semestre	4
Canaux de diffusion des informations	4
Glossaire	5
Informations scolarité	5
Le régime spécial d'études (RSE)	5
Evaluation des connaissances	6
Convocation des étudiants aux examens terminaux	6
Accès à la salle d'examen	6
Césure d'études	6
Les responsables du Département	7
Le secrétariat	7
Lieux de travail, bibliothèques, wifi	7
Salle de lecture/travail (et de prêt) a Carnot - salle A11	7
Bibliothèque Gergovia (site Gergovia)	8
La bibliothèque Lafayette	8
Relations Internationales	8
Descriptif de la deuxième année de licence LLCER parcours allemand	9
fiche d'inscription aux examens	9
Modalités des contrôles des connaissances, en attente de validation par le CFVU	10
Programme de la deuxième année de licence LLCER parcours allemand	15
Troisième semestre	15
UExx Grammaire allemande	15
UExx Civilisation comparée	15
UExx Langue/ traduction	15
UExx Méthodologie de la civilisation	16
UExx Langue allemande	16
UExx Scène culturelle allemande	16
UExx Langue vivante	16
Mineure Arts du spectacle	16
UExx Cinéma documentaire	16
UExx Esthétiques et mises en scène du spectacle vivant (1945 à aujourd'hui)	16
UExx Histoire de la musique (du moyen-âge au 18 ^{ème} siècle)	16
Mineure Tourisme	16
UExx Aménagement et développement territorial	16
UExx Conduite de projet	16
UExx Histoire de l'art : art médiéval	16
Mineure Pluridisciplinaire Lettres-Administration	17
UExx Droit constitutionnel	17
UExx Finances publiques	17
UExx Histoire du monde	17
Mineure Pluridisciplinaire Lettres-Sciences	17
UExx Langue française	17
UExx Mathématiques	17
UExx Littérature de jeunesse + arts visuels	17
Quatrième semestre	17
UExx Langue : traduction	17
UExx Littérature allemande	17
UExx Méthodologie de la littérature	17
UExx Langue allemande	18
UExx PRE-PRO ESPE	18
UExx Linguistique comparée	18
UExx Littérature allemande : Panorama 1 (littérature médiévale)	18
UExx Langue vivante	18
UExx Transversale PPP	18
Mineure Arts du spectacle	18
UExx Dramaturgie musicale	18
UExx Scènes anglo-américaines au 20 ^{ème} siècle	18
Mineure Tourisme	18
UExx Représentation des lieux (littérature, photographie, peinture ...)	18
UExx Histoire de l'art : art moderne	18
Mineure Pluridisciplinaire Lettres-Administration	19
UExx Histoire politique	19
UExx Géopolitique	19
Mineure Pluridisciplinaire Lettres-Sciences	19
UExx Langue française + Mathématiques	19
Calendrier pédagogique 2017/2018	19

Avant-Propos

Pour accéder à nos formations

Pour postuler : <http://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/>

Le diplôme requis est le Baccalauréat ou le DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires).

Si vous êtes titulaire d'un diplôme post-bac :

Vous pouvez intégrer un parcours licence par validation partielle ou totale du cursus de formation antérieur.

Toutes nos formations sont accessibles dans le cadre de la formation continue avec possibilité de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

<http://www.uca.fr/formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/>

Besoin d'informations, problème d'orientation ?

Adressez-vous en priorité à vos responsables pédagogiques, responsables d'année en prenant rendez-vous avec eux par courrier électronique.

Le Pôle Accueil Information Orientation (PACIO) (Site Carnot : rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp) est à votre écoute. Vous pouvez le joindre au [04.73.40.62.70](tel:04.73.40.62.70) et/ou lui écrire à cette adresse : pacio.df@uca.fr

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne :

<http://www.uca.fr/>

Présentation de la licence LLCER Parcours allemand

La licence LLCER Parcours Allemand propose des enseignements fondamentaux visant les objectifs listés ci-après :

- connaissance de la culture allemande : littérature de langue allemande, civilisation des pays germanophones (cours de littérature et civilisation allemandes et autrichiennes)
- connaissance et pratique de la langue allemande (cours de « Langue orale », « linguistique »)
- maîtrise de la grammaire allemande
- entraînement à la traduction et initiation aux techniques de traduction propres à différents domaines : textes littéraires, articles de presse, textes techniques (cours de « version », « thème », « lexique et thème ») ; approfondissement des connaissances lexicales (cours de « langue de spécialité » en L3)
- apprentissage des méthodes de recherche de documents, de travail en autonomie et de rédaction de documents en allemand (entraînement à la dissertation et à l'explication de textes littéraires et de civilisation).

Spécialisation progressive

La spécialisation progressive a pour but d'améliorer la réussite des étudiants en Licence en leur permettant d'affiner progressivement leur projet personnel et professionnel. Mise en œuvre à l'UCA à partir de la rentrée 2017, cette nouvelle organisation des études facilite les réorientations durant les deux premières années de la Licence en favorisant les passerelles et en évitant les redoublements. L'étudiant se spécialise ainsi au fur et à mesure qu'il avance dans son cursus : en première année (L1), la pluridisciplinarité ouvre la formation sur plusieurs champs d'étude, et en deuxième année (L2) le système des majeures/mineures permet de donner progressivement plus d'importance à la discipline qui devient la matière de spécialisation en troisième année (L3).

Système Majeures/Mineures

Durant les deux premières années de Licence, l'étudiant est inscrit dans une discipline qui constitue sa majeure et s'ouvre à une autre discipline, sa mineure. L'étudiant choisit sa mineure dans une sélection qui lui est proposée au moment de l'inscription. Durant ces deux années, les enseignements majeurs prennent progressivement de l'importance, mais l'étudiant peut se réorienter à la fin de la L1 ou de la L2 en optant pour sa mineure. En troisième année, année de la spécialisation, tous les enseignements peuvent être concentrés sur

la discipline majeure ; les étudiants ont cependant toujours la possibilité de choisir une mineure pluridisciplinaire (Lettres-Sciences ou Lettres-administration) ou l'option FLE (Français langue étrangère). Chaque année s'ajoutent à ces enseignements (majeurs et mineurs) des cours transversaux, c'est-à-dire communs à toutes les licences.

Les mineures possibles dans la Licence LLCER parcours Allemand

La Licence LLCER parcours Allemand est proposée par le département d'Études germanophones de l'UFR LCC sur le site Carnot. Les enseignements de la discipline majeure sont dispensés au département d'études germanophones. Les enseignements de la discipline mineure sont des enseignements dispensés dans deux autres parcours de la licence Arts de l'UFR LCSH (site Gergovia) :

- parcours Tourisme (département Métiers de la culture)
- parcours Arts du spectacle (département Métiers de la culture)

À ces mineures s'ajoutent, à partir de la deuxième année (L2), deux autres possibilités de parcours spécifiques :

- parcours pluridisciplinaire lettres-sciences (en vue de la préparation au concours de Professeur des Écoles)
- parcours pluridisciplinaire lettres-administration (en vue de la préparation des concours de l'administration).

En troisième année, les étudiants se destinant à enseigner le français à l'étranger peuvent choisir l'option FLE (Français Langue Etrangère).

En début de chaque année, l'étudiant renseigne une fiche pédagogique où il coche ses choix de mineures ou de parcours. C'est sur la base de cette fiche que les étudiants sont inscrits officiellement aux examens.

Résumé du plan d'étude par semestre

Plan d'étude pour la Licence LLCER allemand :

S1 : 6 UE majeures, 4 UE mineures = 10 UE

S2 : 5 UE majeures, 3 UE mineures + 2 UE transversales (1 UE O2i-MTU + 1 UE LANSAD) = 10 UE

S3 : 6 UE majeures, 3 UE mineures + 1 UE transversale (LANSAD) = 10 UE

S4 : 6 UE majeures, 2 UE mineures + 2 UE transversales (1 UE Lansad + 1 UE PPP) = 10 UE

S5 : 9 UE majeures + 1 UE transversale (LANSAD) = 10 UE

S6 : 8 UE majeures + 2 UE transversales (1 UE LANSAD + 1 UE libre) = 10 UE

Canaux de diffusion des informations

Grâce à la couverture du site de l'université par son réseau WIFI (en cours de développement), vous pourrez accéder à tous les canaux d'informations qui vous seront nécessaires : <http://www.uca.fr/campus/services-numeriques/acces-a-internet/>

Le site de l'Université : <http://www.uca.fr/>

L'Espace numérique de travail accessible dès la validation de votre inscription administrative : <http://www.uca.fr/campus/services-numeriques/ent/>

Il vous permettra, entre autres, de :

-consulter le courrier électronique envoyé par l'université à votre adresse électronique UCA. L'université utilise exclusivement cette adresse pour le courrier électronique qu'elle vous adresse. Votre compte UCA sera créé et activé le lendemain du jour de votre inscription administrative. Vous devez consulter ce compte quotidiennement. Vous pouvez facilement mettre en place une redirection automatique vers votre adresse personnelle.

- accéder aux documents de cours créés par certains enseignants.
- accéder à l'annuaire universitaire.
- vous documenter sur les possibilités de séjour à l'étranger.
- vérifier votre inscription aux examens et consulter vos résultats après les délibérations du jury.
- vous tenir au courant des actualités du département et de l'université.

Glossaire

UCA	Université Clermont Auvergne
UFR	Unité de Formation et de Recherche
LCC	Langues, Cultures et Communication
LCSH	Lettres, Culture et Sciences Humaines
Licence EEI	Licence Etudes Européennes et Internationales
Licence LLCER	Licence Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales
L1	1ère année de licence
L2	2ème année de licence
L3	3ème année de licence
S1 – S2 – S3 etc.	Semestre 1 semestre 2, etc.
Majeure	Discipline principale
Mineure	Discipline secondaire permettant une éventuelle réorientation
UE	Unité d'Enseignement
ECTS	Crédits (European Credits Transfer System)
EC	Elément Constitutif (matière dans l'UE)
LANSAD	2ème langue obligatoire (LANGUE pour Spécialiste d'Autres Disciplines)
CLM	Centre des Langues et du Multimédia
PPP	Projet Professionnel et Personnel de l'étudiant
CM	Cours Magistraux
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
MTU	Méthodologie du Travail Universitaire
O2I	Certification informatique

Informations scolarité

Le régime spécial d'études (RSE) permet à un étudiant ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances. (contrôle terminal à la place du contrôle continu,...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au secrétariat d'allemand.

Evaluation des connaissances

En cas d'absence justifiée à une épreuve de CC, la note sera neutralisée si l'EC est évaluée par plus de 2 notes ou remplacée par une épreuve de substitution.

Une session de remplacement pourra être organisée : il s'agit d'une session d'examen ouverte exclusivement aux étudiants qui ont une ou plusieurs absences justifiées à des épreuves de contrôle continu. Cette session est antérieure aux Jurys de 1ère session. La moyenne sera alors calculée avec les autres notes de CC obtenues par l'étudiant.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve de CC, la moyenne de l'étudiant sera calculée sur le nombre d'épreuves prévues dans l'EC. **UNE absence injustifiée sera tolérée, au-delà l'étudiant sera déclaré défaillant (Les résultats ne sont pas calculés, et l'étudiant ne peut donc pas valider l'Unité d'Enseignement et le semestre à la première session).**

Convocation des étudiants aux examens terminaux

Le calendrier des examens est diffusé par voie d'affichage sur l'ENT ainsi que sur des panneaux d'affichage prévus à cet effet au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves en précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve écrite. Il précise également, si nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés. Le calendrier prévoit pour chaque étudiant une pause-déjeuner entre la dernière épreuve du matin et la première de l'après-midi. Ces informations sont indicatives et peuvent être modifiées en raison de circonstances exceptionnelles.

L'affichage du calendrier dans l'ENT vaut convocation individuelle aux examens. Une convocation individuelle est adressée aux étudiants dispensés d'assiduité au moins 15 jours à l'avance.

Les éventuelles modifications de calendrier sont portées à la connaissance des étudiants via leur messagerie institutionnelle, qu'ils sont tenus de vérifier régulièrement. Par ailleurs, ils vérifient leur convocation et se manifestent immédiatement auprès des Services de Scolarité en cas d'anomalie.

L'Université ne garantit la compatibilité des dates d'examens que pour les doubles cursus dont les Modalités de Contrôle des Connaissances ont été validées par les instances. La compatibilité n'est pas assurée pour les ajournés admis conditionnels (AJAC).

Accès à la salle d'examen

Un étudiant en retard pour composer sera tout de même accepté dans la salle d'examen s'il arrive moins de 30 mn après le début de l'épreuve. Le refus d'accéder à la salle d'examen en cas de retard, ainsi que les raisons sont mentionnés sur le procès-verbal. En tout état de cause l'admission d'un étudiant retardataire ne lui donne pas droit à un temps de composition supplémentaire ; celui-ci est amputé de son temps de retard.

Publication des résultats :

Il convient de distinguer les résultats des examens (c'est-à-dire la mention « admis » ou « ajourné »), des notes obtenues par les étudiants.

Aucun résultat n'est transmis aux étudiants avant la délibération du Jury.

Les étudiants ont accès au détail de leurs notes de façon personnelle, sur leur ENT. Toutefois, les Services de scolarité mettent à leur disposition un relevé de notes d'année officiel.

LE REGLEMENT COMPLET DES ETUDES EST A VOTRE DISPOSITION AU SECRETARIAT.

Césure d'études

La césure consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de 6 mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles.

Ses dispositions essentielles concernent :

Le caractère facultatif de la période de césure, relevant du strict volontariat de l'étudiant ;

La nécessité pour l'étudiant en césure de demeurer inscrit auprès de son établissement, en particulier pour continuer à bénéficier des avantages liés à son statut (maintien du droit à bourse sur décision de l'établissement, couverture sociale étudiante) ;

L'engagement réciproque de l'étudiant à réintégrer la formation en fin de césure, et de l'établissement à garantir une réinscription au retour de l'étudiant ;

La possibilité pour l'étudiant de valoriser dans son parcours de formation les compétences acquises durant une année de césure ;

Le rappel de la diversité des modalités de césure : suivi d'une autre formation, stage, entrepreneuriat, contrat à durée déterminée, engagement de service civique ou de volontariat associatif, en France ou à l'étranger, bénévolat, année sabbatique... ;

Pour plus de renseignement veuillez vous adresser au secrétariat ou consulter l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid91681/publication-de-la-circulaire-facilitant-la-mise-en-oeuvre-d-une-annee-de-cesure-dans-les-parcours-etudiants.html>

Les responsables du Département

Pour toute question pédagogique ou relative à votre cursus universitaire, vous devez vous adresser au secrétariat ou au responsable de votre année d'étude. Pour l'année universitaire 2017-2018, les responsables sont :

- Direction de Département
Anne-Sophie GOMEZ, bureau B10. A-Sophie.GOMEZ@uca.fr
- Responsables d'année :
Directrice d'Études de 1e année licence LLCER parcours allemand(DEPA)
Anne-Sophie GOMEZ, bureau B10. A-Sophie.GOMEZ@uca.fr
Licence 2e année
Fanny PLATELLE, bureau B7. Fanny.PLATELLE@uca.fr
Licence 3e année
Patrick DEL DUCA, bureau B9. Patrick.DEL_DUCA@uca.fr
- Responsable Relations Internationales
Anne-Sophie GOMEZ, bureau B10. A-Sophie.GOMEZ@uca.fr
- Responsable Equivalences de la L1 à la L3
Stefanie CELEN, bureau B3. Stefanie.CELEN@uca.fr

Vous pouvez demander un rendez-vous à l'enseignant-référent en lui envoyant un message électronique afin qu'il puisse vous contacter. Vous n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées téléphoniques, ainsi que le motif de votre demande. Toute correspondance par mél doit se faire à partir de votre adresse électronique UCA.

Le secrétariat

L'accueil des étudiants est l'une des nombreuses fonctions du secrétariat. L'inscription administrative ainsi que l'inscription pédagogique, qui est aussi l'inscription aux examens, y sont assurées.

Secrétariat du département d'études germanophones:

Henri GILBERT, bureau A3, tél : 04.73.40.63.40. Henri.GILBERT@uca.fr

Horaires d'ouverture : consultez l'affichage sur la porte

Lieux de travail, bibliothèques, wifi

Salle de lecture/travail (et de prêt) a Carnot - salle A11

Pour obtenir votre carte de lecteur : renseignez-vous auprès des tuteurs de bibliothèque en salle A11 lorsque vous disposerez de votre carte d'étudiant (remise ou envoyée dès que votre inscription administrative est validée).

Pour emprunter des documents :

Réservez-les, munis de votre numéro de carte de lecteur, par mail Nathalie.MIGINIAC@uca.fr ou en remplissant une demande sur place, salle A11.

Les demandes effectuées entre 9h et 15h seront disponibles dans la journée, celles effectuées après 15h seront disponibles le lendemain.

Pour rendre des documents en dehors des horaires d'ouverture, déposez-les dans la boîte aux lettres « retour » au bout du couloir A, vers la sortie Hall Carnot.

- En salle A11, vous trouverez des usuels, et une sélection de périodiques
- Consultation sur place : 19 places (capacité d'accueil susceptible d'évoluer en cours d'année)
- Prêt à domicile du fonds de la Bibliothèque d'allemand (sur demande de communication remplie sur place ou par mail)

-Retours en dehors des horaires d'ouverture, boîte aux lettres « retours » (couloir A)

- 2 MAC en accès libre et wifi
- Renseignements bibliographiques
- Prêt entre bibliothèques

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h - 18h ; Mardi : 10h - 18h ; Mercredi : 10h - 18h ; Jeudi : 10h - 18h ; Vendredi : 9h - 12h

Fermée pendant les congés universitaires et de fin mai à mi-septembre.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/19>

Bibliothèque Gergovia (site Gergovia)

vous est accessible : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/25>

La bibliothèque Lafayette

s'adresse surtout aux étudiants de niveau master et aux enseignants-chercheurs.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/26>

Relations Internationales

Au terme de leur 2ème année d'études, les étudiants inscrits dans le cursus allemand LCE peuvent partir étudier dans une université allemande dans le cadre du programme Erasmus. La durée de leur séjour peut être d'un ou de deux semestres (S5 et/ou S6 de la licence). Les universités avec lesquelles le département a un contrat d'échange Erasmus sont les suivantes : Cologne, Munich, Regensburg, Mayence, Bayreuth, Constance, Göttingen, Wuppertal. Ils peuvent également partir en tant qu'assistants de français afin de travailler dans un établissement d'enseignement secondaire en pays germanophone : Allemagne, Autriche, Suisse alémanique.

Pour plus de renseignements, contactez Anne-Sophie GOMEZ, bureau B10.

mail : A-Sophie.GOMEZ@univ-bpclermont.fr

Les dépôts de candidature s'effectuent en décembre pour un départ l'année suivante.

Pour se documenter en détail sur toutes ces possibilités de séjours à l'étranger, allez sur le site de l'UCA :

<http://www.uca.fr/servlet/com.jsbsoft.jtf.core.SG>

Descriptif de la deuxième année de licence LLCER parcours allemand

fiche d'inscription aux examens (fiche pédagogique) qui vous sera distribuée en début d'année universitaire. Elle détaille les enseignements pour lesquels vous aurez des évaluations à passer. Vous devrez ramener ce document daté et signé au secrétariat du département avant le 29 septembre 2017.

		<h2>ANNEE 2017-2018</h2> <h3>INSCRIPTION PEDAGOGIQUE AUX EXAMENS</h3>		<h1>PHOTO</h1>
DOMAINE : ARTS, LETTRES, LANGUES		2EME ANNEE		
LICENCES LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES PARCOURS ALLEMAND				
NOM		N° D'ETUDIANT (n° de dossier)		
PRENOM		Tel portable		
Date de naissance		Tel fixe		
<small>Dans le cas d'obtention d'une validation d'études, joindre obligatoirement la décision à cette fiche. Dans le cas d'acquisition antérieure d'Unités d'Enseignements, joindre obligatoirement les relevés de notes correspondants.</small>				
ATTENTION : Date limite de retour au secrétariat du département avant le vendredi 29 SEPTEMBRE 2017.				
S 3		S 4		
DISCIPLINE MAJEURE		DISCIPLINE MAJEURE		
UE XX	LANGUE: TRADUCTION	UE XX	LANGUE: TRADUCTION	
COEF 0,5	VERSION 12H	COEF 0,5	VERSION 12H	
COEF 0,5	THEME 12H	COEF 0,5	THEME 12H	
UE XX	GRAMMAIRE:	UE XX	LITTÉRATURE:	
COEF 1	GRAMMAIRE 24H	COEF 1	LITTÉRATURE ALLEMANDE 24H	
UE XX	LITTÉRATURE ALLEMANDE:	UE XX	METHODOLOGIE DE LA LITTÉRATURE:	
COEF 1	LITTÉRATURE ALLEMANDE 24H	COEF 1	METHODOLOGIE DE LA LITTÉRATURE ALLEMANDE 24H	
UE XX	CIVILISATION ALLEMANDE:	ET 1 UE AU CHOIX (COCHER VOTRE CHOIX)		
COEF 1	CIVILISATION ALLEMANDE 24H	UE XX	LANGUE ALLEMANDE:	<input type="checkbox"/>
UE XX	LANGUE ALLEMANDE 1:	COEF 0,5	COMPREHENSION DE L'ECRIT 12H	
COEF 1	LEXIQUE ET THEME 24H	COEF 0,5	LANGUE ORALE 12H	
UE XX	LANGUE ALLEMANDE 2:	UE XX	PRE-PRO ESPE	<input type="checkbox"/>
COEF 1	LANGUE ORALE 24H			
DISCIPLINE MINEURE AU CHOIX		DISCIPLINE MINEURE AU CHOIX		
ARTS DU SPECTACLE				
UE XX ASP	CINEMA DOCUMENTAIRE	UE XX ASP	DRAMATURGIE MUSICALE	<input type="checkbox"/>
UE XX ASP	ESTHETIQUES ET MISES EN SCENE DU SPECTACLE VIVANT (1945 A AUJOURD'HUI)	UE XX ASP	SCENES ANGLO-AMERICAINES AU 20EME SIECLE	
UE XX ASP	HISTOIRE DE LA MUSIQUE (DU MOYEN-AGE AU 18EME SIECLE)			
TOURISME				
UE XX TOUR	AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	UE XX TOUR	REPRESENTATION DES LIEUX (LITTÉRATURE, PHOTOGRAPHIE, PEINTURE...)	<input type="checkbox"/>
UE XX TOUR	CONDUITE DE PROJET	UE XX TOUR	HISTOIRE DE L'ART : ART MODERNE	
UE XX TOUR	HISTOIRE DE L'ART: ART MEDIEVAL			
PLURIDISCIPLINAIRE LETTRES-ADMINISTRATION				
UE XX PDL	DROIT CONSTITUTIONNEL	UE XX PDL	HISTOIRE POLITIQUE	<input type="checkbox"/>
UE XX PDL	FINANCES PUBLIQUES	UE XX PDL	GÉOPOLITIQUE	
UE XX PDL	HISTOIRE DU MONDE			
PLURIDISCIPLINAIRE LETTRES-SCIENCES				
UE XX PDD	LANGUE FRANCAISE	UE XX PDD	LANGUE FRANCAISE + MATHEMATIQUES	<input type="checkbox"/>
UE XX PDD	MATHEMATIQUES	UE XX PDD	CHIMIE + PHYSIQUE	
UE XX PDD	LITTÉRATURE DE JEUNESSE ET ARTS VISUELS			
UE TRANSVERSALE		UE TRANSVERSALES		
UEXX	LANGUE VIVANTE (NOTER LA LANGUE SUIVIE DANS LE CADRE ET COCHER LE NIVEAU SUIVI)	UEXX	PROJET PROFESSIONNEL ET PERSONNEL (NOTER VOTRE CHOIX DANS LE CADRE)	
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
DEBUTANT	<input type="checkbox"/>	AVANCE	<input type="checkbox"/>	
INTERMEDIAIRE	<input type="checkbox"/>	EXPERIMENTE	<input type="checkbox"/>	
UEXX	LANGUE VIVANTE (MEME LANGUE ET NIVEAU SUIVI QU'AU S3)			
ATTENTION : TOUT EXAMEN PASSE NE FIGURANT PAS SUR CETTE FICHE NE POURRA PAS ETRE PRIS EN COMPTE DANS VOS RESULTATS ANNUELS		A Clermont-Ferrand le :		
		Signature de l'étudiant :		

Modalités des contrôles des connaissances, en attente de validation par le CFVU

SEMESTRE 3	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : LANSAD EC: LANSAD	3	1											
UE 2 : Grammaire EC : Grammaire	3	1	CC		2	E	1H	1	E	1H	1	O	15'
UE 3 : Civilisation comparée EC : Civilisation comparée	3	1	ET		1	O	15'	1	O	15'	1	O	15'
UE 4 : Langue : traduction EC 1 : Version EC 2 : Thème	3	0,5 0,5	CC CC		2 2	E E	1H 1H	1 1	E E	1H 1H	1 1	O O	15' 15'
UE 5 : Méthodologie de la Civilisation EC : Méthodologie de la Civilisation	3	1	CC		2	O+E	15'+2h	1	E	2H	1	O	15'
UE 6 : Langue allemande EC 1 : Compréhension de l'écrit EC 2 : Langue orale	3	0,5 0,5	ET CC		1 2	E O	2H 15'	1 1	E O	2H 15'	1 1	O O	15' 15'
UE 7 : Scène culturelle allemande EC : Scène culturelle allemande	3	1	CC		2	O+A*	15'	1	O	15'	1	O	15'
UE 8 : Cinéma documentaire EC : Cinéma documentaire	3	1	ET		1	E	3H	1	E	3H	1	E	2H

SEMESTRE 3	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
Mineure Arts du Spectacle													
UE 9 : Esthétiques et mises en scène du spectacle vivant (1945 à aujourd'hui) EC : Esthétiques et mises en scène du spectacle vivant (1945 à aujourd'hui) Mineure Arts du Spectacle	3	1	CC+ET	50/50	3	E+O / E	2H	1	E	2H	1	O	30'
UE 10 : Histoire de la musique (du Moyen-Age au 18e siècle) EC : Histoire de la musique (du Moyen-Age au 18e siècle) Mineure Arts du Spectacle	3	1	CC+ET	50/50	3	E	2H	1	E	2H	1	E	1H
UE 8 : Aménagement et développement territorial EC : Aménagement et développement territorial Mineure Tourisme	3	1	ET		1	E	2H	1	E	2H	1	E	2H
UE 9 : Conduite de projet EC : Conduite de projet Mineure Tourisme	3	1	ET		1	E	2H	1	E	2H	1	E	2H
UE 10 : Histoire de l'art: art médiéval EC : Histoire de l'art: art médiéval Mineure Tourisme	3	1	ET		1	E	2H	1	E	2H	1	E	2H

SEMESTRE 3	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 8 : Droit constitutionnel EC : Droit constitutionnel Mineure Pluri Lettres-Administration	3	1	ET		1	E	2H	1	E	2H	1	O	15mn
UE 9 : Finances publiques EC : Finances publiques Mineure Pluri Lettres-Administration	3	1	ET		1	E	2H	1	E	2H	1	O	15mn
UE 10 : Histoire du monde (XIXe) EC1 : Histoire du monde (XIXe) Mineure Pluri Lettres-Administration	3	1	ET		1	E	2H	1	E	2H	1	O	15mn
UE 10 : Histoire du monde (XIXe) EC1 : Histoire du monde (XIXe) Mineure Pluri Lettres-Administration	3	1	ET		1	E	2H	1	E	2H	1	O	15mn
UE 8 : Langue française EC 1 : Langue française Mineure Pluri Lettres-Sciences	3	1	ET		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
UE 9 : Mathématiques EC 1 : Mathématiques Mineure Pluri Lettres-Sciences	3	1	ET		1	E	1H30	1	E	1H30	1	E	1H30

SEMESTRE 3	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances									
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session	
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.

REMARQUES :

*: TRAVAIL A LA MAISON

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal, E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

SEMESTRE 4	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances											
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session			
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 1 : LANSAD EC: LANSAD	3	1												
UE 2 : UE transversale EC : PPP	3	1												
UE 3 : Langue : traduction EC 1 : Version EC 2 : Thème	3	0,5 0,5	CC CC		2 2	E E	1H 1H	1 1	E E	1H 1H	1 1	O O	15' 15'	
UE 4 : Littérature EC : Littérature	3	1	ET		1	O	15'	1	O	15'	1	O	15'	
UE 5 : Méthodologie de la littérature EC : Méthodologie de la littérature	3	1	CC		2	E	1H*	1	O	15'	1	O	15'	
UE 6 : Langue allemande EC 1 : Compréhension de l'écrit EC 2 : Langue orale Ou PRE-PRO ESPE	3	0,5 0,5 1	ET CC		1 2	E O	2H 15'	1 1	E O	2H 15'	1 1	O O	15' 15'	
UE 7 : Linguistique comparée EC : Linguistique comparée	3	1	CC		2	E	1H	1	E	1H	1	O	15'	
UE 8 : Littérature allemande EC : Panorama 1 (Littérature médiévale)	3	1	CC		2	O+E	15'+1	1	E	1H	1	O	15'	
UE 9 : Dramaturgie musicale EC : Dramaturgie musicale Mineure Arts du Spectacle	3	1	CC+ET	50/50	3	M+S / E	2H	1	E	2H	1	E	1H	
UE 10 : Scènes anglo-américaines au 20 ^{ème} siècle	3													

SEMESTRE 4	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
EC : Scènes anglo-américaines au 20 ^{ème} siècle Mineure Arts du Spectacle		1	CC+ET	50/50	3	M+S / E	3H	1	E	3H	1	E	1H
UE 9 : Représentation des lieux (littérature, photographie, EC : Représentation des lieux (littérature, photographie, Mineure Tourisme	3	1	ET		1	E	2H	1	E	2H	1	E	2H
UE 10 : Histoire de l'art: art moderne EC : Histoire de l'art: art moderne Mineure Tourisme	3	1	ET		1	E	2H	1	E	2H	1	E	2H
UE 9 : Histoire politique EC : Histoire politique Mineure Pluri Lettres-Administration	3	1	ET		1	E	2H	1	E	2H	1	O	15 mn
UE 10 : Géopolitique EC : Géopolitique Mineure Pluri Lettres-Administration	3	1	ET		1	E	2H	1	E	2H	1	E	2H
UE 9 : Langue française - Mathématiques EC 1 : Langue française EC 2 : Mathématiques Mineure Pluri Lettres-Sciences	3	0.5 + 0.5	ET ET		1 1	E E	2H00 1H00	1 1	E E	2H00 1H00	1 1	E E	2H00 1H00
UE 10 : Chimie - Physique EC 1 : Chimie EC 2 : Physique Mineure Pluri Lettres-Sciences	3	0.5 + 0.5	ET ET		1 1	E E	1H00 2H00	1 1	E E	1H00 2H00	1 1	E O	1H00 15mn

REMARQUES :

*: DUREE DONNEE A TITRE INDICATIF

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

Programme de la deuxième année de licence LLCER parcours allemand

Troisième semestre

UExx Grammaire allemande

Grammaire allemande : Mme Guyot-Sander / 24 heures d'enseignement / coef 1

Ce cours s'inscrit dans le prolongement des cours de grammaire suivis en 1^{ère} année. Les thèmes et exercices proposés permettront d'approfondir et de compléter les structures grammaticales déjà étudiées et notamment le passif et les tournures passives, les verbes de modalité/de modalisation, les propositions participiales, la nominalisation.

Ouvrages de théorie et/ou d'exercices pratiques: Niemann/Kuhn, Nouvelle grammaire appliquée de l'allemand; em Übungsgrammatik Deutsch als Fremdsprache; Dreyer/Schmitt, Grammaire allemande avec exercices; Confais/Schanen, Grammaire de l'allemand + Confais, Grammaire de l'allemand, exercices systématiques avec solutions (niveau avancé).

UExx Civilisation comparée

Civilisation comparée : M Schulz / 24 heures d'enseignement / coef 1

Histoire des relations franco-allemandes (1871–1945)

Ce cours proposera un panorama des relations franco-allemandes depuis la Guerre de 1870 – 1871 et la fondation de l'Empire allemand jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale et l'effondrement total de l'Allemagne. Outre les conflits (crises diplomatiques, Première Guerre mondiale, le Traité de Versailles et le révisionnisme allemand) seront également abordées les premières tentatives d'un rapprochement franco-allemand incarnées notamment par des hommes politiques comme Aristide Briand et Gustav Stresemann.

Bibliographie sélective :

Jean-Jacques Becker/Gerd Krumeich: La Grande Guerre. Une histoire franco-allemande. Paris 2008.

Wolfgang Benz : Geschichte des Dritten Reiches. 4e éd. München 2008.

Alexander Gallus (éd.) : Die vergessene Revolution von 1918/19. Göttingen 2010.

Eberhard Kolb : Der Frieden von Versailles. 2e éd. München 2011.

Jean-Marie Mayeur: La vie politique sous la Troisième République 1870–1940. Paris 1984.

Robert O. Paxton : La France de Vichy : 1940 – 1944. Nouv. éd. revue et mise à jour. Paris 1997.

Raymond Poidevin/Jacques Bariéty : Les Relations franco-allemandes : 1815–1975. 2e éd. Paris 1979.

Wehler, Hans-Ulrich : Das deutsche Kaiserreich 1871–1918. Göttingen 1994.

Heinrich August Winkler : Weimar 1918–1933. Die Geschichte der ersten deutschen Demokratie. 4e éd. München 2005.

UExx Langue/ traduction

Version : Mme Guyot-Sander / 12 heures d'enseignement / coef 0.5

Nous traduirons des extraits d'œuvres littéraires et des textes de presse. L'objectif de ce cours est d'acquérir la maîtrise des techniques et outils de traduction.

Thème : Mme Ceelen / 12 heures d'enseignement / coef 0.5

Le but de ce cours de traduction du français en allemand sera de perfectionner les connaissances acquises au cours de la première année. Les problèmes du transfert linguistique entre les deux langues ne seront plus traités de façon individuelle mais de façon globale grâce à des textes littéraires du XIX^e et du XX^e siècle et des textes journalistiques.

UExx Méthodologie de la civilisation

Méthodologie de la civilisation : Mme Täger / 24 heures d'enseignement / coef 1

Ce cours propose l'étude de l'histoire de la RDA de sa fondation en 1949 jusqu'à la réunification de l'Allemagne en 1990. A partir des textes de différentes sortes, mais aussi statistiques, documents iconographiques, vidéos, etc., le cours retrace par les étapes essentielles telles que l'insurrection populaire de 1953, la construction du mur de Berlin en 1961, etc. l'évolution politique, sociale et culturelle de la RDA. Les textes et documents feront l'objet d'exercices oraux et écrits, individuels et en groupe et donneront l'occasion de travailler l'expression en allemand. Les documents seront distribués en cours ou sur l'ENT.

Bibliographie:

Hoffmann, Dierk Von Ulbricht zu Honecker. Die Geschichte der DDR 1949-1989. Berlin: be.bra verlag 2013, p.191.

<http://www.bpb.de/izpb/48499/geschichte-der-ddr>

UExx Langue allemande

Compréhension de l'écrit : Mme Ceelen / 12 heures d'enseignement / coef 0.5

Le cours poursuit deux objectifs : l'introduction à la compréhension de textes traitant de l'art et des sciences du XXe siècle et l'introduction à l'analyse littéraire à travers des récits courts (Kurzgeschichten) de la deuxième moitié du XXe siècle. Interprétation et rédaction en allemand en tenant compte des spécificités du genre. Acquisition du vocabulaire de l'explication de texte.

Langue orale : Mme Ceelen / 12 heures d'enseignement / coef 0.5

De courts exposés sur l'Allemagne et l'Europe, étayés par des supports écrits ou audiovisuels, seront le point de départ de discussions et débats impliquant l'ensemble du groupe. Seront évaluées les compétences de présentation et de participation orales des étudiants.

UExx Scène culturelle allemande

Scène culturelle allemande : Mme Ceelen / 24 heures d'enseignement / coef 1

Le cours s'adresse aux étudiants allemands et français qui travailleront en tandem ou groupe mixte sur des opéras allemands (par exemple *La Flûte Enchantée* ou le *Vaisseau Fantôme*) et français (Faust, Werther), en abordant le scénario, les décors et mises en scène. Nous nous intéresserons à l'évolution de ce genre si « européen » liant musique et théâtre. Une deuxième approche verra au centre des investigations les villes allemandes et françaises en tant que lieux de culture (actualité des saisons culturelles, festivals) : la scène culturelle sera étudiée sous l'angle de l'impact économique et du fonctionnement professionnel. Le cours ne demande pas de prérequis en solfège ou musique.

UExx Langue vivante

LANSAD : 24 heures d'enseignement / coef 1

Langue vivante 2 obligatoire. Pour tout renseignement veuillez vous adresser au secrétariat du Lansad dans le Bâtiment du CLM, site Carnot.

Mineure Arts du spectacle

UExx Cinéma documentaire

UExx Esthétiques et mises en scène du spectacle vivant (1945 à aujourd'hui)

UExx Histoire de la musique (du moyen-âge au 18^{ème} siècle)

Mineure Tourisme

UExx Aménagement et développement territorial

UExx Conduite de projet

UExx Histoire de l'art : art médiéval

Mineure Pluridisciplinaire Lettres-Administration

UExx Droit constitutionnel

UExx Finances publiques

UExx Histoire du monde

Mineure Pluridisciplinaire Lettres-Sciences

UExx Langue française

UExx Mathématiques

UExx Littérature de jeunesse + arts visuels

Quatrième semestre

UExx Langue : traduction

Version : Mme Gomez / 12 heures d'enseignement / coef 0.5

Voir semestre 3 pour la présentation du cours. Le cours du semestre 4 est la continuité de celui du premier semestre.

Thème : Mme Täger / 12 heures d'enseignement / coef 0.5

Traduction de textes de différentes sortes du français vers l'allemand.

Bibliographie:

Dictionnaire unilingue p.e. Duden. Universalwörterbuch.

Grammaire de l'allemand p.e. Cauquil G., Schanen F., La grammaire allemande, Paris : Hatier, 2008 [collection Bescherelle Allemand].

UExx Littérature allemande

Littérature allemande : Mme Platelle / 24 heures d'enseignement / coef 1

Nous étudierons comment l'adaptation d'une comédie-vaudeville française (Bonaventure, de Dupeuty et de Courcy, représenté pour la première fois en 1840 à Paris) sous forme de « Lokalposse mit Gesang » permet à Nestroy de faire une critique de la société de son époque, en particulier de l'ascension sociale, des préjugés et des (faux) écrivains à Vienne, à l'époque du Vormärz.

Lecture obligatoire :

Œuvre à acquérir dans cette édition : Johann Nestroy, Der Talisman. Ditzingen, Reclam, 2012. (Reclam Universal-Bibliothek Nr.3374)

ISBN-13: 9783150033746

ISBN-10: 3150033748

Conseil de lecture :

Johann Nepomuk Nestroy, Sämtliche Werke: historisch-kritische Ausgabe. Stücke 17. 1, Der Talisman, hg. von Jürgen Hein und Peter Haida. Wien: Jugend und Volk 1993.

UExx Méthodologie de la littérature

Méthodologie de la littérature: Mme Platelle / 24 heures d'enseignement / coef 1

L'objectif du cours est de donner aux étudiants des méthodes et des notions leur permettant d'analyser et d'interpréter les différents types de textes littéraires (prose, poésie, théâtre).

Une partie du cours pourra être consacrée à l'analyse d'images.

Bibliographie sélective:

- Burdorf, Dieter: Einführung in die Gedichtanalyse. Stuttgart, Weimar: Metzler, 1995 (Sammlung Metzler 284).

- Behrmann, Alfred: Einführung in die Analyse von Prosatexten. Stuttgart, Weimar: Metzler, 1982 (Sammlung Metzler 59).

- Gelfert, Hans-Dieter: Wie interpretiere ich ein Drama? Literaturwissen für Schule und Studium. Stuttgart: Reclam, 1992 (RUB 15026).

UExx Langue allemande

Compréhension de l'écrit : Mme Täger / 12 heures d'enseignement / coef 0.5

Etudes des textes authentiques et/ou didactisés de différentes sortes afin de développer les stratégies de lectures.

Les étudiants seront amenés à identifier le type d'écrit auquel appartient le texte, repérer la structure du texte, construire la cohérence logique du texte et résumer et identifier les idées principales du texte, etc.

Langue orale : Mme Ceelen / 12 heures d'enseignement / coef 0.5

Voir semestre 3 pour la présentation du cours. Le cours du semestre 4 est la continuité de celui du premier semestre.

OU AU CHOIX

UExx PRE-PRO ESPE

Pré-Pro ESPE : Enseignant non précisé / xx heures d'enseignement / coef 1

Pour tout renseignement veuillez vous adresser à l'ESPE : <http://www.uca.fr/ufr-ecoles-iut/collegium-lettres-langues-sciences-humaines-et-sociales/ecole-superieure-du-professorat-et-de-l-education/>

UExx Linguistique comparée

Linguistique comparée : Mme Wind / 24 heures d'enseignement / coef 1

Voir avec l'enseignante en début de semestre.

UExx Littérature allemande : Panorama 1 (littérature médiévale)

Littérature médiévale : M Del Duca / 24 heures d'enseignement / coef 1

Dieses Seminar bildet eine Einführung in die deutsche mittelalterliche Literatur. Anhand exemplarischer Textauszüge sollen elementare Strukturen und Themen der hochmittelalterlichen Literatur erarbeitet werden. Die Auswahl deckt ein breites Spektrum an Gattungen bzw. Textsorten (Romane, Epen, Gedichte, Kurzerzählungen, Gebrauchstexte).

Die ausgewählten Texte werden ab September zur Verfügung stehen.

UExx Langue vivante

LANSAD : 24 heures d'enseignement / coef 1

Langue vivante 2 obligatoire. Pour tout renseignement veuillez vous adresser au secrétariat du Lansad dans le Bâtiment du CLM, site Carnot.

UExx Transversale PPP

PPP (Projet Professionnel et Personnel) : Enseignant selon choix / xx heures d'enseignement / coef 1

Cours à choisir dans la liste des cours proposés dans le cadre de cette UE.

Mineure Arts du spectacle

UExx Dramaturgie musicale

UExx Scènes anglo-américaines au 20^{ème} siècle

Mineure Tourisme

UExx Représentation des lieux (littérature, photographie, peinture ...)

UExx Histoire de l'art : art moderne

Mineure Pluridisciplinaire Lettres-Administration

UExx Histoire politique

UExx Géopolitique

Mineure Pluridisciplinaire Lettres-Sciences

UExx Langue française + Mathématiques

UExx Chimie + Physique

Calendrier pédagogique 2017/2018**Réunions de rentrée****Du lundi 4 au vendredi 8 septembre 2017***Cours du semestre 1 : 12 semaines***Semestre 1****Du lundi 11 septembre au vendredi 8 décembre 2017***Vacances de Toussaint* Du vendredi 27 octobre 2017 *après les cours* au lundi 6 novembre 2017 *au matin*

Semaine pédagogique / rattrapages

Du lundi 11 décembre au vendredi 15 décembre 2017

Examens 1^{er} semestre, 1^{ère} session

Du lundi 18 décembre 2017 au vendredi 19 janvier 2018

Délibérations

Jeudi 8 février 2018 (*sauf Masters*)Affichage des résultats de 1^{ère} session sur l'ENT à partir du

Lundi 12 février 2018

Vacances de Noël Du vendredi 22 décembre 2017 *après les cours* au lundi 8 janvier 2018 *au matin***Semestre 2****Du lundi 22 janvier au vendredi 4 mai 2018***Vacances d'hiver* Du vendredi 16 février *après les cours* au lundi 26 février 2018 *au matin**Vacances de Printemps* Du vendredi 6 avril *après les cours* au lundi 23 avril 2018 *au matin*

Semaine pédagogique / rattrapages

Du lundi 7 mai au vendredi 11 mai 2018

Examens 2^{ème} semestre, 1^{ère} session

Du lundi 14 mai au samedi 26 mai 2018

Délibérations

Mercredi 6 juin 2018

Affichage des résultats de 1^{ère} session sur l'ENT à partir du

Lundi 11 juin 2018

Examens 2^{ème} session (pour les 2 semestres)

Du lundi 25 juin au vendredi 6 juillet 2018

Délibérations

Vendredi 13 juillet 2018

Affichage des résultats de 2^{ème} session sur l'ENT à partir du

Mercredi 16 juillet 2018